

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Corse*

*Service Biodiversité Eau et Paysage
Division Eau et Mer*

Nos réf. : DREAL/SBEP/DEM/
Vos réf. : DPM/2020/0150
Affaire suivie par : Romain Rovarey
Tél. : 0495301383

Bastia, le 31/07/2020

Le directeur régional,

à

Madame la Directrice départementale des
territoires et de la mer de la Corse du Sud

Service Mer et Littoral

Objet : Avis sur le projet de concession de plages sur la commune de Propriano
PJ : Extrait de cartographie Donia relative aux biocénoses marines

Par saisine du 4 juin 2020, vous avez souhaité connaître l'avis de mon service sur le projet de renouvellement de concession des plages naturelles de Scoglio Longo et Puraja porté par la commune de Propriano. Hormis quelques ajustements, le projet communal est sensiblement identique à la précédente autorisation.

Le dossier présenté concerne l'aménagement des plages naturelles de Scoglio Longo et Puraja, pour une surface concédée de 54 704 m² correspondant à un linéaire de 1113m. Sont exclues du projet de concession les surfaces bâties du bord de mer.

Le dossier pourrait être utilement complété, car sa compatibilité avec divers réglementations et documents, dont notamment le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (annexe du PADDUC), les objectifs environnementaux de la Directive Cadre sur le Milieu Marin (dont l'objectif de non-dégradation du milieu marin) et l'éventuel plan de balisage, n'est pas démontrée.

Plus particulièrement, l'activité de location d'engins motorisées prévue dans le lot C1 n'est pas détaillée (type d'engin, nombre) : son éventuel impact sur le milieu marin est donc difficile à estimer (A noter la présence d'herbier de posidonies au droit de la plage de Scoglio Longo -cf PJ). De même, l'activité de location de matelas et parasols du lot C6 ne paraît pas compatible avec la classification de plage à vocation naturelle fréquentée définie dans le PADDUC.

De plus, le dossier évoque, en pièce jointe, un détail estimatif du nettoyage de plages dont la prise en charge sera assurée par la commune, sans que celle-ci ne soit incluse dans le dossier transmis. Or ce point mérite une attention particulière quant au choix du mode opératoire afin de minimiser l'impact des opérations de nettoyage et de les optimiser (fréquence à établir, type de nettoyage manuel et/ou mécanique, présence ou non de posidonies et leur traitement, mesures de protection de la flore dunaire, etc).

Enfin, la mairie de Propriano souhaite une période d'exploitation de 8 mois par an pour les activités commerciales sans fournir les pièces justificatives de cette demande dérogatoire.

A ce stade, le projet de renouvellement de concession de plage de Propriano n'appelle pas de contre-indication majeure de ma part. Toutefois, des compléments apparaissent nécessaires pour permettre de mieux appréhender ce dossier.

Par délégation,
la cheffe de la division eau et mer

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.


Maelys Renaut

Couches

▼ Biocénoses

Biocénoses marines

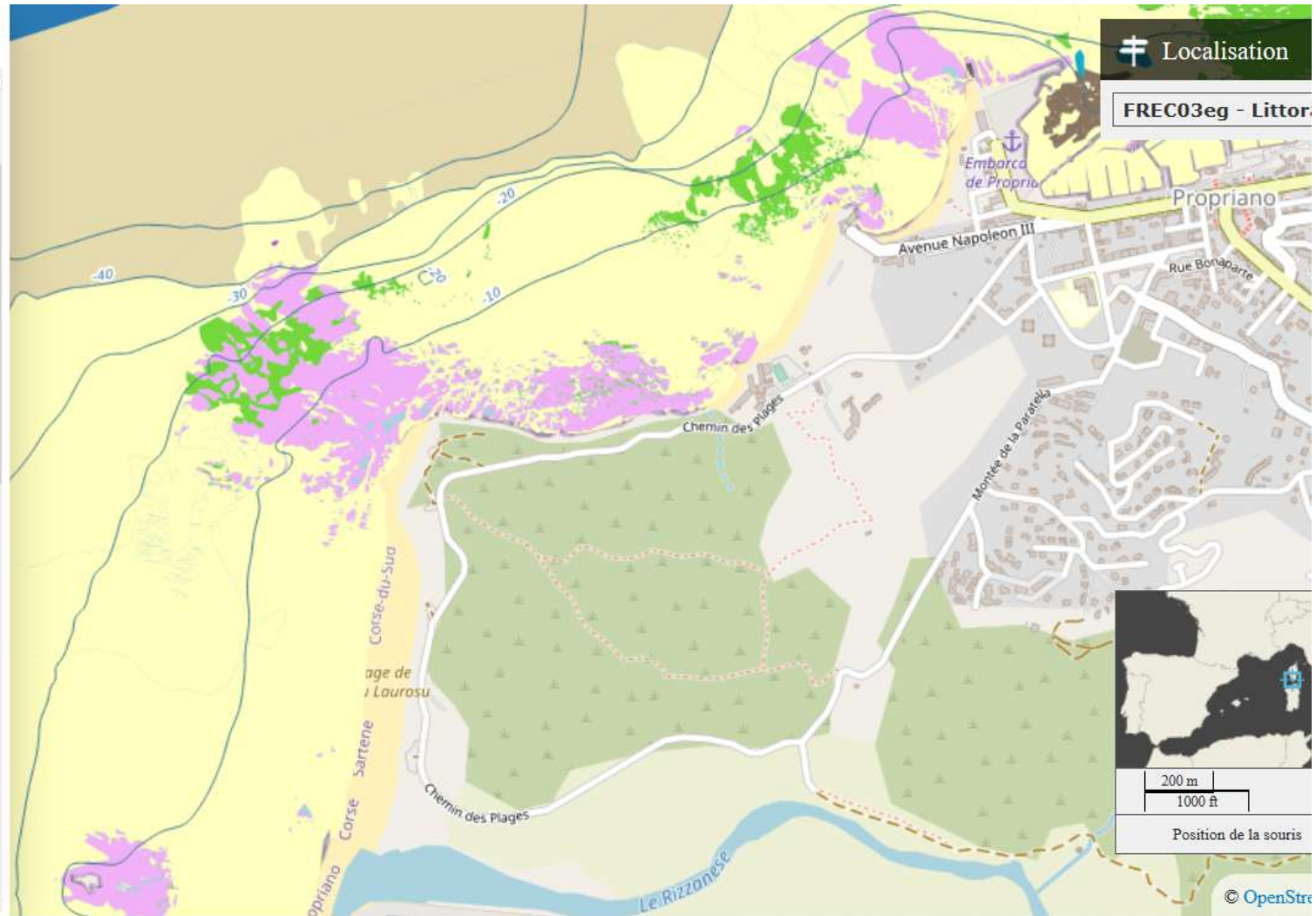
- Biocénose de l'herbier à Posidonia
- Association de la matre morte de l
- Biocénose des galets infralittoraux
- Fonds meubles infralittoraux
- Herbiers à Zostera noltei
- Herbiers é Cymodocées
- Fonds meubles circalittoraux
- Biocénose des algues infralittorale
- Biocénose Coralligène
- Biocénose de la roche du large
- Biocénose des roches bathyales
- Habitats artificiels
- Zone bathyale
- Herbier mixte à Zostera noltii, Zos

 Fond de carte

OpenStreetMap

Publications scientifiques :

- Identification de zones de conservation pour les herbiers à Posidonie (Houngnandan et al., 2020)



 Localisation

FRECO3eg - Littor

200 m
1000 ft
Position de la souris

© OpenStre